



Communiqué de presse

Date: 06.06.2019

Transport dangereux stoppé à son entrée en Suisse

L'Administration fédérale des douanes (AFD) a empêché un chauffeur français au volant d'un camion de poursuivre sa route en Suisse. Motif : son véhicule poids lourd présentait des défauts graves pouvant mettre à mal la sécurité routière.

Vallorbe (VD): Le vendredi 17 mai 2019, les collaborateurs de l'AFD effectuaient un contrôle ponctuel du trafic lourd sur la plateforme douanière de Vallorbe à l'entrée en Suisse. Dans la matinée, un véhicule utilisé pour un transport de paille a été soumis aux différentes vérifications d'usage en matière douanière et de sécurité routière.

Au niveau de la remorque, le dispositif de freinage, le système de direction ainsi que les moyens d'éclairage et de signalisation se sont révélés non conformes. Au vu de ces graves défauts, le chauffeur a été empêché de poursuivre sa route. Une dépanneuse est intervenue afin de permettre au transporteur routier de mettre son véhicule en état.

L'intervention du personnel douanier a ainsi permis d'éviter que le chauffeur ne poursuive sa course sur territoire suisse en se mettant lui-même ainsi que les autres usagers de la route en danger. L'AFD a pour tâche de vérifier le respect des règles de circulation en matière de transport international des marchandises. Elle effectue des contrôles de police routière dans le cadre de ses compétences afin d'améliorer la sécurité dans le trafic poids lourds.

Légendes:

Photo 1: Le contrôle ciblé du trafic poids lourds a pour objectif de vérifier le respect des règles de circulation en matière de transport international de marchandises. (Photo AFD)

Photo 2: Un disque de frein de la remorque présentait deux fentes importantes. (Photo AFD)

Communiqué

Photo 3 : Une dépanneuse a été dépêchée sur les lieux pour permettre la mise en conformité de la remorque. (Photo AFD)

Renseignements: Donatella Del Vecchio, porte-parole
058 480 86 67, donatella.delvecchio@ezv.admin.ch